

Liège, le 16 Novembre 2015

**APPEL EXTERNE AUX CANDIDATURES
N° 2015/103 Bis**

En vue de pourvoir à 2 postes
d'**électriciens** (H/F)
à temps plein (38h/sem.)

DEFINITION DE FONCTION

1. Mission(s) – responsabilités et activités: voir annexe

2. Positionnement :

- Organigramme en annexe
- Service ateliers bâtiments multisites (cadre PATO : 17 ETP) sous la direction de Mr B. CASALICCHIO

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

- Date de prise en fonction : dès que possible
- Type de contrat : durée indéterminée
- Site de prestation : Sart Tilman ; selon les nécessités du service, ces prestations pourront s'effectuer sur un des autres sites d'activité du CHU.
- Horaire : Temps plein soit 38h/sem., à raison de 7h36'/jour. Prestations du lundi au vendredi 8h00-17h00 (30' ou 1h de temps de repas)
- Grade : technicien

Traitement mensuel brut : 2001,28 € à temps plein

Echelle 1.43, au départ du grade càd sans valorisation d'ancienneté à l'index 1,6084 (janvier 2013) à majorer éventuellement des allocations de foyer ou résidence.

Possibilité de valorisation d'expérience professionnelle.

PROFIL REQUIS

1. Appel externe

<u>Modalité</u>	<u>Niveau</u>	<u>Expérience</u>
Par Diplôme (Diplôme belge / diplôme reconnu équivalent par la Fédération Wallonie - Bruxelles)	Diplôme enseignement secondaire supérieur en électricité ou électromécanique	Une expérience utile est souhaitée
	Diplôme enseignement secondaire inférieur en électricité ou électromécanique	Une expérience utile de 6 ans est exigée
	Formations en électricité ou électromécanique destinées à des techniciens de niveau enseignement secondaire supérieur	Une expérience utile de 12 ans est exigée

2. Etre de bonne conduite, vie et mœurs

3. Disposer des aptitudes physiques requises constatées par le médecin du travail.

MODALITES DE SELECTION

- Examen des CV et/ou entretien de présélection (par téléphone ou en nos bureaux) en fonction du nombre de candidatures **prévue(s) le 15 et/ou 16/02/2016**
- Epreuve écrite **prévue le 23/02/2016** (de 8h15' à 12h30')
- Entrevue en présence d'un jury **prévue le 7/03/2016**

DEPOT DES CANDIDATURES

- Les candidatures doivent parvenir, pour le **31/01/2016** au plus tard, au Département de Gestion des Ressources Humaines – Service Recrutement – à l'attention de Madame S.BILLET – CHU – Domaine du Sart Tilman à 4000 Liège,
 - . par écrit,
 - . par fax (n° 04/366.83.63)
 - . ou par mail (e-mail : recrutement@chu.ulg.ac.be)
- Elles doivent être accompagnées :
 - d'une **lettre de motivation**
 - d'un **curriculum vitae détaillé**
 - d'une **copie de votre carte d'identité** (avec photo de bonne qualité)
 - d'une **copie du diplôme requis** pour l'engagement (ou copie de la reconnaissance de l'équivalence) et de ses annexes (formations théorique et pratique)
- Si vous postulez pour plusieurs appels, une copie de ces documents doit être fournie chaque fois.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE

- sur la nature exacte des tâches liées à l'emploi, les candidats peuvent se présenter ou s'informer auprès de Mr B. CASALICCHIO Tél : 04/366.83.49 ou Mr J.F. GRESSENS Tél : 04/366.84.81
Il est vivement conseillé de vous informer préalablement sur la fonction à pourvoir.
- à propos des formalités administratives, les candidats peuvent s'adresser au Département de Gestion des Ressources Humaines - Service Recrutement - Mme O. PINET ou Mme Cl. BOUHAYE, tél: 04/366.84.99

**Référence de l'appel à rappeler dans toute correspondance :
2015/103 Bis – 2 Electriciens au service Ateliers bâtiments
multisites**

MISSION

L'agent spécialisé en électricité assure tous travaux d'entretien au niveau des installations et équipements techniques en veillant au confort et à la sécurité du patient et du personnel.

Positionnement organisationnel	Département Technique Service exploitation des bâtiments Ateliers bâtiments
Liens hiérarchiques	Sous l'autorité
	du responsable d'ateliers bâtiments
	Sous la supervision
	A autorité sur
	Supervise
Liens fonctionnels	Collaborations internes
	<ul style="list-style-type: none"> - Les responsables et agents du Département technique - L'ensemble du personnel des divers services/secteurs du CHU
	Collaborations externes
<ul style="list-style-type: none"> - Les sociétés de services 	

La définition de fonction est un document objectif et non exhaustif qui formalise le contenu de la fonction. Celle-ci est susceptible d'évoluer, notamment, selon les nécessités du service.

Responsabilités et activités transversales

Exécution de travaux

Assurer les travaux d'entretien et de dépannage au niveau des installations et équipements techniques des bâtiments (en ce compris les faux- plafonds)

Assurer l'exécution de nouvelles installations en coordination avec les divers techniciens du service et/ou les firmes extérieures

Support administratif à l'activité

Assurer la traçabilité des interventions (alimenter et contrôler une base de données avec les informations nécessaires, suite à une panne, prévention,...)

Gestion des appareils et équipements

Assurer un contrôle de la qualité et du bon fonctionnement des équipements

Assurer la gestion des relations avec les fournisseurs

Acquisition de biens et services

Participer à la rédaction des appels d'offres

Analyser les offres des fournisseurs

Gestion des stocks et consommations

Assurer les commandes des pièces nécessaires au maintien et à l'entretien des équipements

Réceptionner, contrôler et ranger la marchandise

Développement et maintien des compétences

Participer à des formations continues dans son domaine d'activité

Implication dans les activités du service

Favoriser l'esprit d'équipe et participer à l'entraide entre collègues

Réaliser les activités spécifiques et/ou ponctuelles déléguées par le responsable hiérarchique

Responsabilités et activités spécifiques

Electricité

Réaliser les travaux d'entretien et de maintenance des systèmes d'asservissement et/ou automatiques , des installations de recherche-personnes, des installations téléphoniques, du réseau data, des systèmes d'appels infirmier et réanimateur/anesthésiste, etc.

Réaliser des travaux électriques (ex. prises, câblage, tableaux, etc.) ainsi que des dépannages liés à l'électricité dans sa globalité

Assurer la gestion et la supervision des travaux électriques réalisés par les firmes extérieures

Annexe à la définition de fonction

Cadre de l'activité – réglementation(s) interne(s) et/ou externe(s)

Législations et réglementations externes

Procédures et réglementations internes au CHU, au département ou au service

Département Technique

Directeur de département : *Christian Franck*

Responsable administratif : *François Randaxhe*

Service exploitation des sites

Chef de service

- *Beraldo Casaficchio*

Exploitation technique

Responsables de sites

Sart-Tilman

- *Bernard Durieux*
- *Marc Spaißer*

NDB
Brull
Chénée
Chaufontaine

- *Etienne Wilmet*

Electromécanicien

Sart-Tilman
Esneux/Aywaille

- *Quentin Lederoq*

Ateliers bâtiments

Sart-Tilman
Esneux

- *Jean-François Gressens*

Contramaître en parachèvement

Agent spécialisé en parachèvement

Agent spécialisé en électricité

Postes à pourvoir

NDB

- *Alfredo Campioli (IT)*